

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 11 avril 2022

DATE DE LA CONVOCATION

1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 23

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 27

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 11 avril à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Patrick MARION (Neuvy), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Christian LALLERON, Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson) a donné pouvoir à Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray),
Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson),
Gérard CHAUVEAU (Montlivault) a donné pouvoir à André JOLY (Chambord),
Michel LAURENT a donné pouvoir à Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés : Patricia HANNON (Maslives), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Valérie LODI, Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-041-2022

Objet : Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Lancement de la déclaration de projet pour le projet des Hayes à Fontaines en Sologne

Monsieur le Président indique aux élus avoir été saisi sur un projet concernant le château des Hayes situé sur la commune de Fontaines-en-Sologne. Celui-ci porte sur la rénovation du château existant et sur l'extension de 250 m² de l'annexe à proximité pour transformer l'ensemble en une activité hôtelière incluant de la restauration.

Le projet tel que présenté participerait pleinement au développement d'une offre d'hébergement touristique de qualité notamment développé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Toutefois, lors de l'élaboration du PLUi, le changement de destination et l'extension de ces bâtiments n'avaient pas été prévus. Au vu de la qualité du projet et de son intérêt pour le développement de l'ensemble du territoire, et après échange avec le Maire de la commune, il est envisagé de lancer une déclaration de projet pour permettre la mise en compatibilité du PLUi.

Afin de préparer le dossier administratif nécessaire, il est proposé de se faire accompagner par un bureau d'étude ayant les compétences requises en études environnementales et urbaines.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- De l'autoriser à lancer la procédure de déclaration de projet pour le projet des Hayes situé à Fontaines-en-Sologne ;
- De l'autoriser (ou son représentant dûment habilité) à conclure et signer tous les actes et/ou documents afférents à cette délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Président à lancer la procédure de déclaration de projet pour le projet des Hayes situé à Fontaines-en-Sologne ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à conclure et signer tous les actes et/ou documents afférents à cette délibération.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :

Gilles CLEMENT

